



Le logis et ses deux parties, le hangar qui le prolonge et la cour délimitée par un muret, vus depuis le sud-ouest.

IVR52_20238500719NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation